Journée nationale d'études et de formation

SAMEDI 2 AVRIL 2016

Centre International de Séjour de Paris 6 avenue Maurice-Ravel 75012 Paris



L'UFNAFAAM, union fédérative nationale, association loi 1901, regroupe tants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux, représentant les différents modes d'accueil de l'enfant (employés par des particuliers, crèches familiales, aide sociale, placement spécialisé). Ses adhérents font d'elle, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession.

tél. 08.91.70.10.15 | fax 05.62.03.84.52 contact@ufnafaam.org | ufnafaam.org



L'assistant familial est-il un travailleur social?

Journée organisée par l'UFNAFAAM.

Programme de la journée.

- 8h30 Accueil café.
- 9h00 Ouverture de la journée par la présidente de l'UFNAFAAM.
- 9h30 Geneviève Ival, psychologue pendant 15 ans à l'ASE et auteur du livre « les assistants familiaux : écoutez-les! » Elle nous fera part de son témoignage de travail en équipe avec l'assistant familial.
- 10 h 30 Échanges avec la salle. Pause de 15 mn.
- 10h45 Rapport de l'ONED «L'accueil familial : quel travail d'équipe?», bilan, présentation et échange avec la salle avec la participation de l'ONED (sous réserve).
- 11 h 45 Échanges avec la salle.
- 12h30 Déjeuner libre.

- 14h00 Table ronde : «Comment mieux insérer les assistants familiaux dans l'équipe éducative », avec Mme FAUCHEUX chef du service SAFA du département de l'Aisne et des assistants familiaux
- 14 h 45 Échanges avec la salle. Pause de 15 mn.
- 15h30 «Retours d'expériences et regards croisés sur la profession d'assistant familial» avec des assistants familiaux, un éducateur spécialisé et la participation de Geneviève Ival.
- 16 h 15 Échanges avec la salle.
- 16h45 Fin de la journée et bilan par la présidente de l'UFNAFAAM.

Nombre de places limité.

pré-inscription requise

L'assistant familial est-il un travailleur social?



Obligatoire dans le code de l'action sociale et des familles, la dénomination « de travailleur social » pour présenter l'assistant familial n'est pas toujours très bien comprise par les équipes éducatives quand d'autres, à l'inverse, travaillent de concert.

Bien que l'assistant familial se voit confier des missions sociales et éducatives, la conscience collective prend-elle la mesure de ces compétences en tant que travailleur social et, si oui, dans quelle mesure les utilise-t-on? Les capacités obligatoires précisées dans le référentiel de son agrément sont-elles basées uniquement sur des valeurs humaines ou sont elles nourries d'autres compétences qu'il faut définir plus clairement? Dans l'équipe éducative quelle place est laissée à l'assistant familial et comment cette personne travaillant dans son milieu familial arrive-t-elle à construire son identité de professionnel?



C'est à travers des témoignages que nous vous invitons à venir en débattre!



134x204 mm, 114 pages Date de publication : 1 juillet 2015 ISBN : 9782332938039

> www.edilivre.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Entrée

25,00 € (20,00 € tarif adhérents Ufnafaam) la journée. Nombre de places limité.

Lieu

Centre International de Séjour de Paris 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris



Coordonnées GPS: 48°50'30.49"N 2°24'42.92"E

Accès

Bus 29, direction Porte de Montempoivre, arrêt Jules Lemaître - Maurice Ravel. Métro ligne 1, station Porte de Vincennes. Métro ligne 6, station Bel Air.

Renseignements

UFNAFAAM ARC BP 52 29470 Plougastel-Daoulas tél. 02.29.00.26.07 ou 09.80.54.13.10 edition@ufnafaam.org

L'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels (UFNAFAAM) est un organisme de formation enregistré n° 11754089075 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France.



L'assistant familial est-il un travailleur social?

Bulletin d'inscription

à la journée nationale d'études et de formation

samedi 2 avril 2016

CISP, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris.

A renvoyer avant le 20 mars 2016.

Merci de remplir une fiche par participant.

N° d'adhérent UFNAF	FAAM ou association affiliée	
Nom	Prénom	
Profession		
Adresse		
Code postal	Ville	
Tél.	Email (obligatoire pour envoi de la convocation)	
Une convocation à la	journée de formation vous sera	adressée par e-mail dès réception de votre règlement.
Jusqu'au 20 mars 2016 ☐ Tarif adhérent UFNAFAAM : 20 € TTC ☐ Tarif non adhérent : 25 € TTC		Après le 20 mars 2016 ☐ Tarif adhérent UFNAFAAM : 30 € TTC ☐ Tarif non adhérent : 35 € TTC
Date	Chèque n°	

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement (**chèque** à l'ordre de l'UFNAFAAM) est à adresser à :

UFNAFAAM ARC Journée AF 2016 BP 52 29470 Plougastel-Daoulas

tél. 02.29.00.26.07 ou 09.80.54.13.10 edition@ufnafaam.org

